



comité
régional
réunion

Trophée Régional Poussins-Benjamins 2 et 3 AVRIL 2016 – Saint André – Gymnase Michel Debré

Déroulement

- L'épreuve de vitesse est réalisée le samedi 2 avril après-midi.
- L'épreuve de difficulté est réalisée le dimanche 3 avril.

Classement

Cf les règles du jeu fédérales de l'épreuve -p47

- Le classement « individuel » est établi en effectuant la somme des places dans chaque épreuve pour chaque grimpeur (avec prise en compte des résultats du bloc).
- Le classement « club » est établi en ajoutant chaque meilleur résultat du club dans chaque catégorie : Poussines, Poussins, Benjamins et Benjamins

Les Disciplines

Attention ! Chaque compétiteur doit venir avec son matériel (ou prêté par son club).

LA VITESSE

Le grimpeur réalise **2 fois** 2 voies l'une à la suite de l'autre (Voie A et voie B).

La 2^{ème} tentative est réalisée après 15 min de repos.

On additionne le meilleur temps obtenu dans la voie A avec le meilleur temps obtenu dans la voie B.

La hauteur des voies sera comprise entre 7 et 10m.

L'ordre de passage est préétabli par tirage au sort.

Les compétiteurs auront un practise ou 2 d'entraînement non chronométré.

LES VOIES

Le grimpeur réalise 3 voies « flash » avec 15 minutes minimum de récupération entre 2 voies (et 8 min maximum dans la voie).

Les voies commenceront à être diffusées sur vidéo 60 minutes avant le début de la compétition.

La grimpe se fait **en moulinette** pour les poussins et **en tête** pour les benjamins.

L'ordre de passage est préétabli par tirage au sort.

POUSSINS : Le classement se fait sur la dernière prise CONTROLÉE et le TOP est identifié par une prise entourée au scotch.

BENJAMINS : Le classement se fait sur la dernière prise CONTROLÉE et le « TOP » est identifié avec le mousquetonnage de la dégainé du relais.

Comité régional FFME de la Réunion

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Email : comite.regional@ffme974.org

Site internet : www.ffme974.org

PROGRAMME DES JOURNEES

SAMEDI 2 AVRIL 2016

LE TRPB VITESSE

- 13H00 : Ouverture des confirmations d'inscription pour le TRPB,
-jusqu'à 13H30 pour les poussin(e)s,
-jusqu'à 14H30 pour les benjamin(e)s
- 13H : Réunion du Jury
- **13H30 : Réunion d'information et Ordre de passage pour les poussins et poussines**
- 13H45 : vitesse pour les poussines ET les poussins
FIN DE L'EPREUVE : 15H
- **14H30 : Réunion d'information et Ordre de passage pour les benjamins et benjamines**
- 15H : vitesse pour les benjamines ET les benjamins
FIN DE L'EPREUVE : 16H30.

LE CHALLENGE VITESSE « FUN »

16H30-17H30 : Pour les poussin(e)s et benjamin(e)s classés de la 1^{ère} à la 8^{ème} place.

1/4 de finale

1	8
4	5
2	7
3	6

½ finales

1	4
2	3

Petite et grande finale

3	4
1	2

Les plus motivés pourront profiter du spectacle du Championnat Régional de Vitesse des grands qui commencera en suivant !!

DIMANCHE 3 AVRIL 2016

TRPB VOIES

9H-9H45 : Confirmation d'inscription et Début du visionnage vidéo des 3 voies.

- 9H30 : Réunion technique juges
- 9H45 : Réunion technique et Ordre de passage
- 10H : Début de la Compétition
- 14H : Résultats et Podiums

Comité régional FFME de la Réunion

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z